



Guide pour une demande de carte de journaliste honoraire



Commencer ma demande



Type de demande



Renseignements personnels



**Recapitulatif
Liste des pièces
à fournir**



Signature



Paiement



**Transmission de
la demande**



**Suivi de mes
demandes**

Commencer ma demande



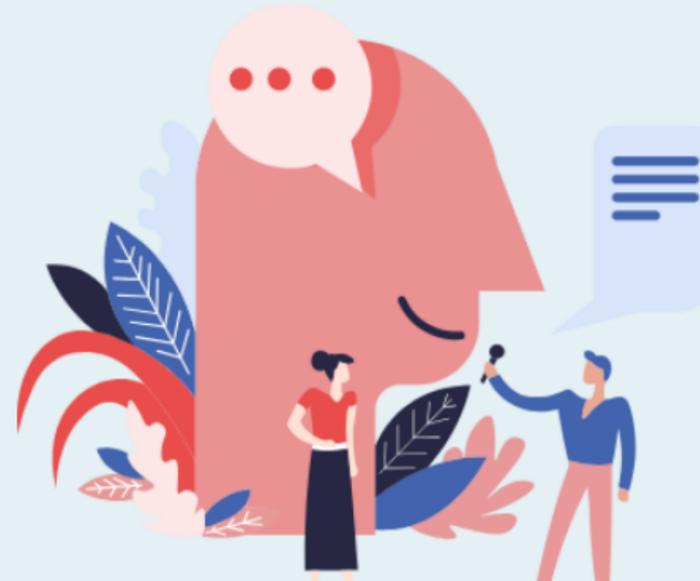
Mes demandes de carte



Mon ancienneté

Cliquez ici puis sur "Nouvelle demande" pour commencer.

Bon à savoir :
votre demande s'enregistre automatiquement vous pourrez y revenir plusieurs fois avant de la finaliser.



Informations

Toutes les démarches en vue d'obtenir la délivrance de la carte ou pour suivre l'avancement de votre demande se font via « Mes demandes de carte ».

Vous trouverez également dans cette rubrique les bon et reçu de paiement relatifs à votre demande en cours et pourrez y consulter vos précédentes demandes (déclarations et pièces).

Vous pouvez éditer ici une **attestation d'ancienneté** à fournir à votre employeur.

Type de demande

Choisissez le type de demande "**En qualité de journaliste honoraire**".

Type de demande

- En activité i
- En situation de demandeur d'emploi i
- En qualité de journaliste honoraire i
- Je ne sais pas i

Journaliste honoraire

Il convient que vous soyez dans l'une ou l'autre de ces situations (art. L.7111-6 et R.7111-14 C. trav.) :

- Disposer d'une pension de retraite acquise en qualité de journaliste professionnel et justifier d'une ancienneté professionnelle de 20 ans au moins ;
 - Avoir atteint l'âge de la retraite et une ancienneté professionnelle de 30 ans au moins
- Prenez le temps de réunir préalablement les pièces nécessaires à l'examen de votre demande (voir le détail précis à l'article R.7111-14 C. trav.) : justificatif d'identité et de nationalité, CV, bulletin n° 3 de votre casier judiciaire daté de moins de trois mois, photographie récente, attestation de votre assurance vieillesse que vous avez été affilié en qualité de journaliste professionnel ou éléments justifiant que vous avez atteint l'âge de la retraite selon le code de la sécurité sociale. Votre ancienneté professionnelle en tant que journaliste est établie, selon votre situation pendant 20 ans (pension de retraite) ou 30 ans (âge de la retraite), par la possession de la carte de presse (la Commission dispose alors de cette information) ou par la production par vos soins d'attestations de vos anciens employeurs.

Renseignements personnels



Renseignements personnels

Informations figurant au recto de votre carte ⁱ

- Prénom - Nom
- Prénom - Nom d'usage
- Pseudonyme

Charger une photo



Vous devez changer la photo figurant sur votre carte de presse, elle doit être conforme aux normes en vigueur pour les photos d'identité officielles

Récapitulatif

Renseignements
personnels

Récapitulatif

Signature

Paieiment

Je suis à la retraite :

Oui Non

Oui et je justifie de 20 ans d'ancienneté professionnelle.

Non, j'ai l'âge de la retraite selon le code de la sécurité sociale et je justifie de 30 ans d'ancienneté professionnelle.

Selon ma déclaration, je dois produire les justificatifs ci-dessous.

Attestation Assurance Retraite

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Identité

Extrait de casier judiciaire

Bulletin n°3 de votre casier judiciaire, daté de moins de 3 mois, disponible via le site du ministère de la Justice.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Parcours et diplôme

Curriculum vitae

Complet, affirmé sur l'honneur, comportant l'ensemble de vos diplômes et de votre parcours professionnel avec une description précise des tâches accomplies dans les postes concernés par votre demande de carte.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Mes compléments d'information

Autres informations

Si vous souhaitez communiquer d'autres documents ou informations (attirer l'attention de la Commission sur un point, expliquer des circonstances particulières, apporter des précisions que vous n'avez pas pu apporter jusque-là, etc.), utilisez cet espace.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Liste des pièces à fournir :

- **Un curriculum vitae** affirmé sur l'honneur
- Le bulletin n°3 de votre **casier judiciaire**
- Si vous bénéficiez d'une pension de retraite, une **notification de l'organisme** qui vous sert cette pension de retraite

Afin d'accélérer le traitement de votre demande, nous vous conseillons de charger les pièces justificatives. Toutefois, vous pouvez cocher "Envoi par courrier".

Signature de la demande



Déclaration sur l'honneur

Par la signature que vous apposerez au terme de cette déclaration – et qui permet de vous identifier électroniquement – vous finalisez votre demande officielle de carte d'identité de journaliste professionnel honoraire.

Déclaration sur l'honneur

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans le cadre de ma demande.

Fait à

, le

01/06/2023



Signature

[Signer ma déclaration](#)

ATTENTION : une fois signée votre demande ne sera plus modifiable.

Paiement

Renseignements
personnels

Récapitulatif

Signature

Paiement

Frais de dossier

Désignation	Montant unitaire	Quantité	Montant dû
Frais de dossier - carte honoraire	48,80 €	1	48,80 €
Total			48,80 €

Règlement

Paiement par carte bancaire

Dès la validation de votre choix, vous serez dirigé(e) vers le site de paiement sécurisé de l'établissement bancaire de la Commission.
Vos bon et reçu de paiement seront disponibles à la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de la CCIJP et retournez-le avec le bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement ou portez sa référence au dos du chèque.
L'instruction de votre demande de carte débutera suite à la réception de votre règlement.
Votre bon de paiement sera disponible dans la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement par virement

Important : reportez sur votre ordre de virement la référence du bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement.
L'instruction de votre demande de carte débutera suite à la réception de son règlement.
Votre bon de paiement sera disponible dans la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement en espèces

Rendez vous, muni(e) du bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement, dans nos locaux au 221 rue La Fayette 75010 PARIS. Nous vous rappelons qu'il est interdit de nous faire parvenir votre règlement par courrier (article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013).
L'instruction de votre demande de carte débutera suite à votre règlement. Un reçu vous sera remis lors de votre venue.

Les frais de dossier pour une demande de carte de journaliste honoraire s'élèvent à **48.80 €**.

Attention : les frais de dossier ne sont pas remboursables quelle que soit la décision de la Commission.

Transmission de la demande

A la fin de votre demande, une fois celle-ci signée et le mode de règlement choisi, vous trouverez **vos documents** sur cet écran.

Votre demande a été transmise !

Votre demande a bien été transmise.

Vous pourrez suivre l'avancement de son traitement dans la rubrique *Suivi de mes demandes*. Dès réception de votre règlement, vous y trouverez également le reçu de paiement. Vous pouvez à tout moment, au cours de l'instruction de votre demande, nous signaler un changement de situation ou nous faire parvenir des pièces complémentaires par mail à contact@ccijp.net.

Si ces changements interviennent après la délivrance de votre carte de presse pour le millésime en cours, signalez-les simplement à la Commission en présentant une nouvelle demande de carte.

Document à télécharger :



BonDePaiement.pdf



RapportDemande.pdf



RecapitulatifPiecesJoin
tes.pdf

Terminer

Vous pourrez ensuite consulter et suivre votre demande via le menu « Suivi de mes demandes ».

Utilisez ce pdf si vous avez choisi d'envoyer tout ou partie des pièces par courrier.

Suivi de mes demandes

Vous pourrez **suivre et visualiser vos demandes** (en cours ou closes).

Consultez ici l'intégralité
de votre demande.



Demande(s) 2023

Date de signature :
01/06/2023

Date de changement de statut:
01/06/2023

Statut de ma demande ⁱ :
Transmise, en attente de traitement

Visualiser ma demande



Pièces déclarées envoyées par courrier

Suivi des paiements

Désignation	Montant dû	Montant Ré...	Solde	Bon de pai...	Mode de rè...	Reçu 1	Reçu 2
Demande de ...	48,80 €	0,00 €	48,80 €		<input type="text"/>		

Valider

Retrouvez **les informations et documents concernant vos demandes** (reçu et bon de paiement, liste des pièces que vous avez choisi d'envoyer par courrier lors de votre demande).

Le **reçu de paiement** est disponible quand le paiement a été enregistré par la CCIJP.



**Des questions ?
N'hésitez pas à envoyer un mail à
demandeenligne@cciip.net**